

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de la
COMMUNE DE MAREST SUR MATZ
Département de l'Oise
Séance ordinaire du 20 janvier 2024 à 19h

Nombre de membres	
- effectif légal	11
- en exercice	11
- présents :	
- pouvoirs :	
- suffrages exprimés :	
Date de convocation	
13/02/2024	
Date d'affichage	
13/02/2024	

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LÉPINE, le Maire

Présents : MM. LEPINE. BOURDON. GOBET. DANGRÉAUX.
VERNEY. DUVAL. VIGOGNE. PARÉDÈS. BONICHOT

Absents(es) excusés(ées) : Mme MEUNIER qui donne pouvoir à
M. BOURDON - M. LEGRAND qui donne pouvoir à M. LÉPINE

Secrétaire de séance : Mme France DANGRÉAUX

1/2024/04 : Objet : BAIL DE CHASSE EN FORET DE THIESCOURT

Monsieur le Maire expose :

L'Amicale du Chevreuil à trois pattes a dénoncé le bail de chasse signé en 2015. Malgré nos différentes recherches, nous n'avons eu aucun retour. Toutefois l'Amicale du Chevreuil à trois pattes nous fait une proposition pour un loyer annuel de 3 500 €.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, par 10 voix POUR et 1 voix CONTRE (M. BONICHOT) accorde un bail de chasse sur la Forêt de Thiescourt pour une année, à compter du 1^{er} mars 2024 renouvelable tacitement pour une année, à l'amicale du Chevreuil à 3 pattes, représentée par son Président M. Antoine MOENS pour un montant annuel de 3 500 € et autorise Monsieur le Maire à signer ledit bail.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

M. Christian LÉPINE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr